



HAL
open science

**À propos de Piscinae, Pézenas et des Piscenois :
quelques réflexions sur la localisation de l'agglomération
antique et sur les oppida latina de la vallée de l'Hérault.**

Stéphane Claude Mauné

► **To cite this version:**

Stéphane Claude Mauné. À propos de Piscinae, Pézenas et des Piscenois : quelques réflexions sur la localisation de l'agglomération antique et sur les oppida latina de la vallée de l'Hérault.. Hommages à G. Barraol, suppl. 35 à la RAN, Montpellier, p. 281-296., 2003. hal-04527437

HAL Id: hal-04527437

<https://hal.science/hal-04527437>

Submitted on 30 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

À propos de *Piscinae*, Pézenas et des Piscenois : quelques réflexions sur la localisation de l'agglomération antique et sur les *oppida latina* de la vallée de l'Hérault

Stéphane MAUNÉ *

Au début de l'époque flavienne, au moment où Plin l'Ancien rédige les passages de son *Historia Naturalis* dans lesquels il cite *Piscinae*, l'agglomération d'origine indigène était encore occupée en tant que telle, c'est du moins ce que l'on peut supposer, à partir de ces mentions. Bien que l'identification traditionnelle du chef-lieu de cette cité avec l'actuelle ville de Pézenas en Languedoc ait été acceptée par la plupart des historiens et des archéologues, aucune découverte n'est encore venue confirmer ce rattachement qui repose d'abord et surtout sur l'apparente proximité étymologique des deux noms et sur le nom même des habitants de cette petite ville – les Piscenois – et de son "pays" naturel, le Piscenois, c'est-à-dire la vallée de la Peyne. À partir de ce constat, il a semblé intéressant, dans le cadre de ce volume rassemblé en hommage à G. Barruol, de proposer quelques réflexions et hypothèses sur cette question pour ensuite aborder la problématique plus globale des *oppida latina* de la vallée de l'Hérault.

Piscinae et Pézenas (fig. 1)

Couvrant près de 3 000 hectares et traversée par la rivière Peyne, la commune de Pézenas (Hérault) occupe principalement la rive droite de l'Hérault; les deux encarts situés sur la rive gauche correspondant pour l'un – la Plaine de Castelnaud – à un tènement isolé là par un déplacement du lit du fleuve vers l'ouest; pour l'autre à une entité territoriale – les terres de Saint-Martin de Graves – rattachée à Pézenas depuis le Moyen Âge (Mauné 1998a, 64, n. 8). L'essentiel du territoire communal est formé de coteaux exposés au sud-est et qui sont marqués par la présence de quelques puechs remarquables dont l'altitude ne dépasse pas les 95 m. Au sud-ouest de la

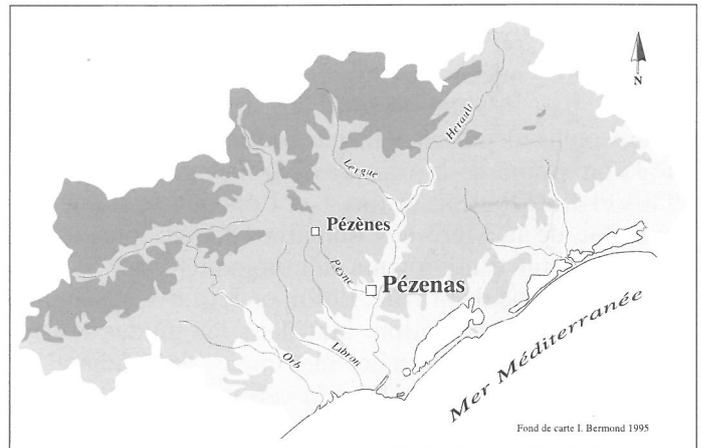


Fig. 1. Localisation de Pézenas et de Pézènes dans l'actuel département de l'Hérault

commune, un vaste étang vraisemblablement asséché au Moyen Âge¹ se trouve au centre d'une dépression d'environ une centaine d'hectares. Toute cette zone est arrosée par un ensemble de très petites rivières alimentées par des sources pérennes qui, pour l'essentiel, constituent des affluents de la Peyne. Prenant naissance en amont de Pézènes-les-Mines, à environ trente kilomètres au Nord-Ouest de Pézenas, celle-ci connaît, surtout durant l'automne, des crues très importantes qui inondent toute sa basse vallée et une partie des faubourgs nord de la ville, observation sur laquelle il nous faudra revenir. Si du fait des nombreux captages et du manque d'entretien de ses berges et de son lit, la Peyne n'est plus navigable, son débit pouvait toutefois permettre la navigation de barques à fond plat, jusqu'à la hauteur de Roujan où une agglomération

1 Il est très probable que cet assèchement soit à mettre au compte des templiers qui possédaient un très grand fief à Pézenas, comprenant cet étang et une grande partie des terres l'entourant. Un établissement important existait sur sa rive septentrionale (fondé en 1131 selon Bonnet 1936, 165), aujourd'hui encore marqué par la présence d'une grande demeure rurale, dénommée "La Grange Rouge". Sur cette question, voir Soutou 1986. Le dossier des textes concernant ce fief, conservé à Toulouse dans le fonds des Hospitaliers de Saint-Jean devrait être prochainement repris par J.-L. Abbé (Université P. Valéry, Montpellier).

mération antique est connue. Sa vallée constitue en tout cas une remarquable pénétrante terrestre vers les Monts de Faugères et la haute vallée de l'Orb.

L'intérêt porté à Pézenas par les historiens remonte à l'époque moderne et à la vogue de la redécouverte des textes antiques, consécutive au développement de l'imprimerie puisque dès cette époque, on identifie le *Piscinae* de Pline à Pézenas². Ainsi, en 1733, P.-P. Poncet écrit par exemple dans son *Histoire de la Ville de Pézenas, des origines à 1733*, que la ville était citée par "Jules César dans ses Commentaires et par Pline dans son *Histoire des choses naturelles*". Dans leur monumentale *Histoire Générale du Languedoc*, parut en cinq volumes, de 1730 à 1745, Dom Devic et Dom Vaissète identifient également *Piscinae* à Pézenas (*HGL*, tome 1, XIX)³. À partir de là, on a considéré comme acquise cette identification alors même que la prétendue mention de César n'existe pas. L'abbé Delouvrier, E. Bonnet et bien d'autres, tous identifient Pézenas comme *Piscinae*⁴ tandis que la proximité de la voie *Cessero-Segodunum* (Bonnet 1930) et l'attribution, à tort⁵, à l'époque romaine, de l'aqueduc de la Mère des Fontaines⁶ sont considérées comme autant d'arguments déterminants pour asseoir l'origine antique de la ville. Enfin, on retrouve systématiquement cette association, tant dans les guides touristiques que dans les ouvrages historiques de synthèse les plus récents, notamment dans la cartographie de ce secteur de la Gaule Narbonnaise⁷.

Il est vrai que le prestige culturel et politique de Pézenas fut important à partir du milieu du XV^e s. et durant la plus grande partie de l'époque moderne, notamment au XVII^e s. en raison de la tenue plus ou moins régulière des États du Languedoc, qui lui confère le rang de capitale régionale (Alliès 1908; Collectif 1976; Vidal 1993). Sa richesse architecturale en témoigne encore. De plus, elle constituait et constitue encore la capitale écono-

mique d'une petite région facilement individualisable et qui a su garder une identité propre comme l'a bien montré une étude effectuée au début des années 1980 (Christol, Ferras, Terrades 1983). Dès le troisième tiers du XIII^e s., elle accueille aussi des foires drapières réputées, et ce jusqu'au XVIII^e s. Nous y reviendrons. En définitive, tous ces éléments historiques peuvent expliquer l'attachement bien compréhensible des Piscenois à cette identification, donnant à leur ville une origine antique affirmée.

Qu'en est-il aujourd'hui de cette épineuse question ?

La question de l'emplacement exact de l'*oppidum* de *Piscinae*, effectivement cité à deux reprises par Pline l'Ancien dans le troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C., d'abord dans la liste alphabétique des *oppida latina* de Gaule Narbonnaise qui se trouve dans la *formula provinciae* (*H.N.*, 3, 37) puis à propos de ses laines (*H.N.*, 8, 73), qui ressemblent à du poil, comme la laine d'Istrie, de Lusitanie ou d'Égypte avec laquelle on reprise les vêtements râpés à l'usage, pour leur donner une nouvelle durée⁸, n'a en fait jamais été résolue.

D'un point de vue étymologique, il ne semble pas que le nom Pézenas puisse être considéré comme dérivant de *Piscinae*. Dans son dictionnaire, F.-R. Hamlin écrit qu'aucune forme médiévale relevée⁹ ne correspond à ce dernier et que ce lien s'oppose aux données de l'évolution phonétique du languedocien. Reprenant les conclusions de L. Michel (1960), il propose que Pézenas "remonte à *Pedenatis*, formation probablement gauloise (suff. tonique *-atis* ajouté au nom pré-celtique *Pédenu*, de la rivière Peyne"¹⁰ et dont serait également issu le nom Pèzènes¹¹. Le contexte paraît donc clair et il ne peut faire aucun doute que les noms^o de ces deux entités sont issus de l'hydronyme *Pédenu*/Peyne. En tout état de cause, il ne saurait y avoir de lien morphologique entre *Pedenatis* et *Piscinae* et donc entre Pézenas et *Piscinae*.

2 Mentionnons toutefois l'hypothèse de M. Astruc qui en 1737 écrit que *Piscinae* doit être identifiée à Pèzènes car selon lui, "le nom convient certainement mieux". Ce hameau, se trouve dans un secteur très étroit de la vallée de la Peyne, dans une petite boucle de la rivière, non loin de sa source.

3 Nous renvoyons ici à la classique édition Privat en quinze volumes publiés entre 1872 et 1892 à Toulouse.

4 Voir Delouvrier 1900; Bonnet 1905, 48; Bonnet 1930.

5 Conclusions identiques sur ce sujet de Nougaret 1979, 155-156 et Soutou 1986b.

6 *Mercurus Galant*, livraison de février 1702, pp. 91-116; Coulouma 1937a et 1937c; Grenier 1960, 101-104.

7 Dans son dernier ouvrage – *Foires et marchés d'Occitanie de l'Antiquité à l'an 2000* – P.-A. Clément identifie ainsi *Piscinae* à Pézenas et précise même qu'il existait déjà dans cette cité, à l'époque où Pline écrivait son *Historia naturalis*, un marché (?) lié à la laine produite sur place (Clément 1999, 286-288). L'hypothèse n'est pas inintéressante mais elle paraît toutefois bien hardie et ne repose sur aucun élément tangible.

8 "*Lana... Istriae Liburniaequae pilo proprior quam lalae pexis aliena vestibus et quam sola ars scutulato textu commendat in Lusitania; similis circa Piscinae provinciae Narbonensis; similis et in Aegypto; ex qua vestis detrita usu tingitur rursusque durat aevum*", trad. d'A. Ernout, Paris, Les Belles-Lettres 1952. Notons ici que ces laines étaient réputées, non pas pour leur beauté ou leur finesse mais bien pour leur robustesse ce qui a rarement été souligné.

9 Nous ne reproduisons ici que les premières mentions tirées de l'ouvrage de F.-R. Hamlin : *villa Pedinatis... ecclesia S. Petri*, 990 (*L. Noir*, p. 53), *castel quem vocant Pedenaz* vers 1036 (*HGL*, V, c. 318), *castello de Pedenatis*, vers 1059 (*ibid.*, c. 495), *in Pedenas* vers 1076 (*ibid.*, c. 624.). Il faut souligner qu'entre 990 et 1368, on dispose de 24 mentions pour Pézenas contre 18 pour Montpellier, 13 pour Béziers, 12 pour Lodève et 9 pour Saint-Thibéry. Ce constat doit toutefois être pondéré par le fait qu'Hamlin ne reproduit dans son dictionnaire étymologique que les formes nouvelles (associées ou pas à une précision topographique) et leur plus ancienne attestation.

10 *In filo Pedene*, 1225, Hamlin 1988.

11 *Ad Padanam* en 1184, *HGL*, VIII, c.379; *ad Pezena* en 1197, *Gallia christiana*, VI, inst. c. 145... (Hamlin 1988).

Dans l'introduction du premier volume consacré aux agglomérations secondaires antiques du Languedoc-Roussillon, G. Barruol aborde la question de la localisation de cet *oppidum latinum* et souligne que ce nom *Piscinae*, mot latin désignant indistinctement des viviers/piscines/bassins, pourrait être celui d'une agglomération créée autour de viviers pour l'élevage du poisson¹², soit sur le littoral méditerranéen, soit sur un cours d'eau ou aux abords d'un lac ou d'une source importante. Il ajoute également que ce lieu devait se trouver près d'un secteur où l'on traitait des laines (mention de Pline), donc près d'une zone d'élevage de moutons¹³. Cependant, il prend soin de préciser, avant d'évoquer ces possibilités qu'il se place ici dans le cas de figure où ce toponyme "n'est pas le rhabillage d'un toponyme indigène" (Barruol 2002).

En définitive, tant F.-R. Hamlin que G. Barruol évoquent ces hypothèses avec prudence mais il est vrai qu'une latinisation d'un nom indigène paraît difficile à envisager.

Si on ne peut réfuter l'absence de lien étymologique entre *Piscinae* et Pézenas, il faut en revanche souligner que le nom des habitants de cette ville, élargie à sa proche région, les Piscenois, constitue a priori, un indice sérieux¹⁴. En effet, si le lien entre *Piscinae*/Pézenas semble improbable du point de vue étymologique, il l'est tout autant pour le duo Piscenois/Pézenas. Ne faudrait-il pas alors imaginer que le nom des habitants soit en fait resté lié à celui de l'agglomération antique alors même que celui-ci s'effaçait. On peut souligner, pour donner plus de force à cette remarque, que les habitants de Pézenas sont désignés par le terme les "Pézénols" qui paraît effectivement plus en rapport avec le nom du village tel qu'il apparaît dans les sources médiévales. Il faudrait ainsi envisager l'hypothèse suivante pour argumenter en faveur d'une localisation de *Piscinae* à Pézenas

même ou dans sa proche région : il existait au I^{er} s. av. J.-C. – à l'époque de l'attribution du statut d'*oppidum latinum* – une agglomération indigène dont le nom était construit sur le terme pré-latin *Pédenatis*. À l'époque romaine serait apparu un doublet sémantique¹⁵ – puisqu'il ne saurait être question d'une dérivation morphologique – lié à la présence de bassins ou cuves¹⁶, éventuellement situés à proximité de la rivière, voire de l'étang. Selon nous, une telle évolution ne contredirait pas l'étymologie pré-latine, issue du nom de la Peyne/*Pédinatis* qui fait dériver ce nom de l'agglomération de celui du cours d'eau. À partir de quand la situation qui a abouti à l'existence d'un doublet s'est-elle imposée et à quel moment le nom latin a-t-il disparu ? Il est impossible de le préciser. Rappelons enfin que cette hypothèse d'un doublet offre d'autres parallèles proches – selon des formes qu'il ne nous appartient pas de traiter ici – puisque Lodève est mentionnée par Pline sous la forme *Luteva qui et Foroneronienses*¹⁷ et que *Cessero* est mentionné par l'Itinéraire d'Antonin selon la formule *Araura sive Cesserone*. On comprendra bien alors que c'est cette solution que nous retiendrons comme la plus probable.

Intéressons-nous à présent aux éventuelles données archéologiques, susceptibles de nous renseigner sur ce dossier.

L'antiquaire Mazel, très actif durant la première moitié du XIX^e s. et qui fut le correspondant de H. Creuzé de Lesser, ne semble pas avoir signalé de vestiges antiques dans Pézenas (Creuzé de Lesser 1824). De même, J. Nougaret, auteur d'une très belle thèse sur l'architecture de la ville à la période moderne, connaît fort bien les archives municipales ainsi que les bâtiments en élévation. Il n'a jamais remarqué le moindre bloc architectural antique en réemploi et n'a pas relevé dans les archives municipales, d'information relatant des découvertes

12 L'hypothèse avait déjà été proposée dans l'ouvrage de P.-P. Poncet qui écrit : "Selon la tradition vivante, plusieurs personnes d'érudition m'ont assuré que l'étymologie de Pézenas vient de ce que, près de l'ancien château ou des bourgades, était un étang dans lequel il y avait quantité de poissons et que de là les anciens historiens l'ont nommé en latin *Piscensis*" (Poncet 1992, 34). Sur l'existence effective de cet étang, voire *supra* l'introduction.

13 Plutôt que de privilégier l'hypothèse d'un élevage intensif de poissons, ne vaudrait-il mieux pas associer ces bassins à la production de laine – citée par Pline – et qui nécessite l'existence de cuves, utilisées pour le trempage et la teinture ?

14 Nous précisons ici "a priori" car, dans l'état actuel des recherches, les plus anciennes mentions du terme Piscenois sont datées du XIX^e s. : les "Picénois" en 1847, édition du 28 janvier du *Courrier du Midi* et vers 1878 pour l'adjectif, dans le *Messenger du Midi* ("La Lyre piscenoise"). Ces renseignements nous ont été très aimablement communiqués par Cl. Achard.

15 Je dois cette hypothèse à P. Nobel, spécialiste de la langue occitane et professeur de Français du Moyen Âge à l'Université de Besançon, que je remercie vivement.

16 À mettre en relation avec la mention de Pline concernant les laines de *Piscinae*. On peut également souligner que le travail de la laine peut aussi être associé à celui des peaux dont la transformation en cuir nécessite des cuves de trempage et de lavage destinées à les assouplir. Rappelons qu'existaient ici, dès le Moyen âge des foires drapières de grande envergure (sur ces foires, on se reportera à Combes 1976, article dans lequel se trouve toute la bibliographie concernant cette question) et que le faubourg des Qualquières, sur la rive gauche de la Peyne, rassemblait les tanneries locales aux XVIII^e et XIX^e s. Ces activités artisanales et commerciales résultaient de la présence d'un très important cheptel ovin dans toute la région de Pézenas (Gramain 1970, Combes 1976), associée à une situation géographique favorable, en bordure de l'ancienne voie *Cessero/Segodunum*, désignée sous le nom évocateur de "Carrière Mercadale" et qui longeait le fleuve jusqu'à Clermont-L'Hérault avant d'emprunter la vallée de la Lergue en direction de *Luteva*.

17 Formule qui signifie que *Luteva* et *Forum Neronis* sont les deux noms d'une seule localité comme le rappelle M. Christol (Christol *et al.* 2002). Comme pour le doublet supposé *Pédenatis/Piscinae*, le nom pré-latin *Luteva* finira par s'imposer, mais plus précocement.

anciennes (Nougaret 1979, Nougaret 1998 et communication orale). Enfin, la réimpression récente de l'ouvrage de P.-P. Poncet permet de disposer d'un document essentiel sur de possibles découvertes faites dans le sous-sol pézenois. Poncet livre quelques renseignements sur des découvertes archéologiques faites à Saint-Thibéry et Nézignan-l'Évêque mais ne dispose d'aucune information concrète pour Pézenas. De même, depuis plusieurs décennies, tous les travaux de voiries ont fait l'objet d'une surveillance constante de la part de nombreux habitants, soucieux de leur patrimoine, sans que rien n'ait jamais été observé.

Si une agglomération antique se trouvait sous le noyau ancien de la ville, autour de la butte du château, il est probable que la construction des nombreux hôtels particuliers d'époque moderne, qui culmina au XVII^e s., aurait entraîné la mise au jour de vestiges. De même, le démontage, à partir de 1632 (édit de Richelieu ordonnant la destruction des places fortes situées à l'intérieur du royaume de France), du vieux château féodal installé sur la butte miocène qui domine la ville n'a entraîné aucune découverte de céramiques, silos ou restes d'architecture antique.

À Balaruc-le-Vieux, l'existence d'un *oppidum* a ainsi été mise en évidence grâce à des observations de ce type (Lugand 1995, 49-50), alors que les travaux n'ont jamais eu la même importance que ceux réalisés dans la "cité de Molière". Certes, à Pézenas, sur la Place du 14 juillet, de la sigillée sud-gauloise aurait été mise au jour dans les années 1970, à l'occasion de travaux d'édilité¹⁸ mais cet indice est bien maigre et il reste totalement isolé. Ces vestiges pourraient en fait appartenir à un site quelconque ; un établissement rural par exemple, établi sur la rive

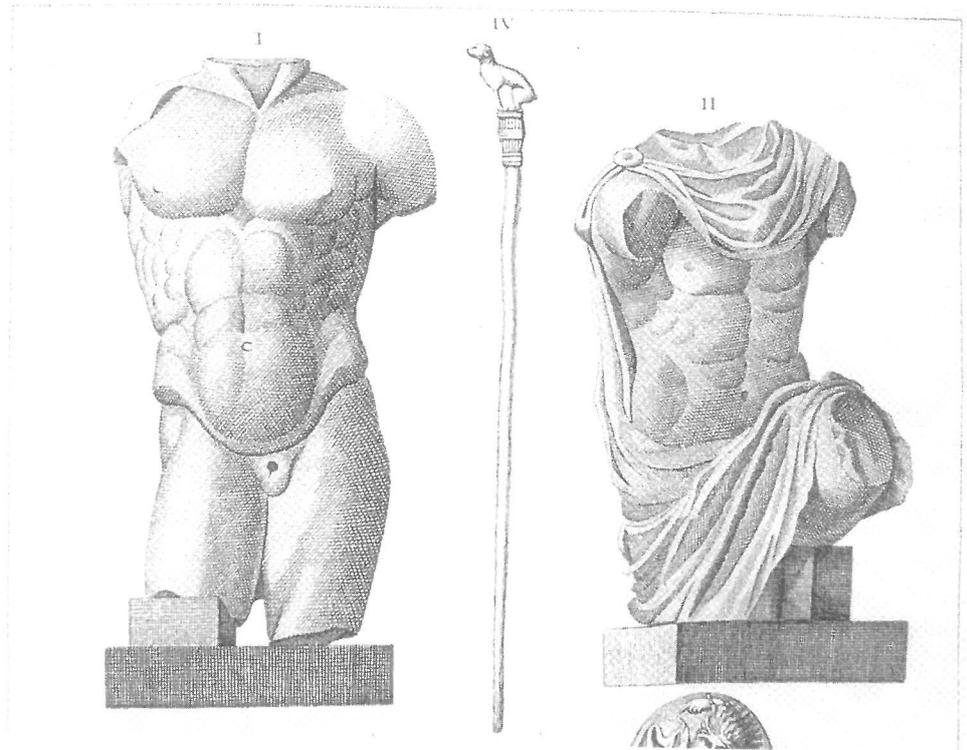


Fig. 2. Les deux torses en marbre trouvés dans la région de Pézenas et conservés au Louvre, d'après Ch.-M. Grivaud de la Vincelle, *Recueils des monuments antiques, la plupart inédits, découverts dans l'ancienne Gaule*, Paris 1810, Pl. XXXII.

droite de la Peyne. De même, deux fragments de statues antiques¹⁹ (fig. 2) sont conservés au musée du Louvre avec la mention "provenant de Pézenas" mais ils pourraient provenir de la *villa* de la Perrière, établie au pied de l'*oppidum* de Saint-Siméon. C'est ici que selon des informations récentes, auraient été trouvées dans les années 1970, trois têtes de statues aujourd'hui conservées dans une collection privée. On pourrait également supposer que *Piscinae* se trouve dans le secteur de Saint-Siméon/Saint-Julien, à moins de 2 km à l'ouest de la ville actuelle. Rien pourtant ne permet aujourd'hui de confirmer cette hypothèse. L'*oppidum* de Saint-Siméon n'est en effet occupé qu'aux VI^e, V^e et dans la première moitié du IV^e s. av. J.-C.²⁰ Quant à la nécropole de Saint-Julien, elle a bien livré une tombe du II^e s. av. J.-C. mais celle-ci demeure isolée.

18 Aimable renseignement de Chr. Olive.

19 Une probable effigie de dynaste en marbre blanc et un torse d'homme, également en marbre blanc (Espérandieu 1925, n° 6875 et 6877). La date de découverte de ces pièces se situe après 1733, puisqu'elles ne sont pas mentionnées par P.-P. Poncet et avant 1810, date à laquelle elles sont inventoriées par Grivaud de la Vincelle dans son *Recueils des monuments antiques, la plupart inédits, découverts dans l'ancienne Gaule*.

20 Ce qui pose la question du devenir de la communauté humaine installée là, après le milieu du IV^e s. Ne pourrait-on pas imaginer qu'elle se soit déplacée, fondant une nouvelle agglomération, peut-être à l'origine de l'*oppidum latinum* mentionné par Pline ? L'une des pistes que nous explorons est celle du site de L'Auribelle-Basse, situé sur la rive gauche de la Peyne, en vis-à-vis de Saint-Siméon. Occupé entre la période augustéenne et le III^e s. ap. J.-C., celui-ci, de faible étendue, à livré, sur 3 000 m², des vestiges de bâtiments qui ne trouvent de comparaison avec aucun plan d'établissements ruraux antiques fouillés. En fait, ce site pourrait constituer la limite septentrionale (et une extension tardive au vu de sa chronologie) d'un habitat plus vaste, établi en bordure de la rivière, dans une zone actuellement alluvionnée... Les travaux se poursuivent...

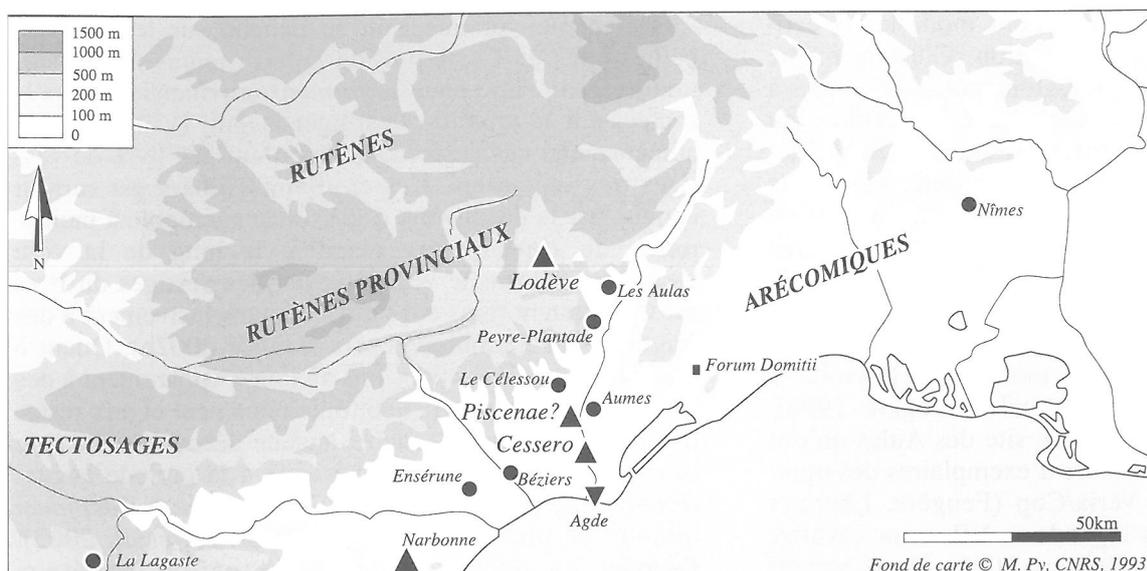


Fig. 3. Localisation des agglomérations et des peuples indigènes cités dans le texte.

Enfin, les prospections systématiques ainsi que les surveillances de travaux agricoles effectuées depuis 1991 sur plusieurs centaines d'hectares n'ont jamais mis en évidence une quelconque agglomération, pouvant être identifiée comme *Piscinae* et les puechs alentours n'ont rien livré qui puisse être interprété comme les vestiges d'un habitat groupé de la fin de l'âge du Fer (Feugère, Mauné 1995 ; de Chazelles *et al.* 2001). Notons cependant que ces recherches n'ont concerné que la rive droite de la Peyne.

À partir de ces éléments, faut-il revenir sur la localisation de *Piscinae* à Pézenas ou dans ses environs ?

Je ne le pense pas car deux solutions restent envisageables. La première serait de considérer que l'agglomération indigène est très profondément enfouie sous la ville médiévale et moderne, voire sous l'un des faubourgs d'époque moderne ou contemporaine ²¹.

La seconde hypothèse serait de considérer que *Piscinae* ne se trouve pas exactement sous l'agglomération actuelle de Pézenas, mais à proximité ou plus en amont, dans la vallée de la Peyne. On serait alors ici en présence d'un exemple de micro-déplacement, phénomène bien connu des archéologues et qui n'a rien d'improbable.

Ces questions de localisation, pour être mieux orientées, doivent nécessairement s'appuyer sur des comparaisons qu'il est possible de faire avec les deux autres *oppida latina* du secteur, dont Pline mentionne l'existence et qui, eux, sont formellement localisés. Posons cependant, en préalable, la question de la nature même de ces *oppida*.

S'agissait-il de sites fortifiés établis sur un relief, selon le sens traditionnel donné à ce terme par les Protohistoriens, ou tout simplement de gros bourgs de plaine, désignés sous ce terme en raison de leur fonction de chef-lieu d'un territoire ?

***Piscinae* : un habitat groupé perché ou une simple agglomération de plaine ?**

Dans la vallée de l'Hérault (fig. 3), les exemples d'habitats groupés de plaine de la fin de l'âge du Fer ne manquent pas. Ils apparaissent dans le courant du II^e s. av. J.-C. et restent occupés durant le siècle suivant et parfois même jusqu'à la fin du Haut-Empire. À Fontès, au pied du Célessou, les prospections de surface font supposer la présence de deux très grands sites polynucléaires interprétés comme des habitats groupés distincts, chacun ayant peut-être une vocation spécifique. Cependant, on ne peut écarter la possibilité de l'existence d'une seule et même agglomération, comportant en fait deux ensembles principaux, eux mêmes organisés de manière polynucléaire (Mauné 1998, 27-31). À quelques kilomètres plus au nord, l'agglomération de Peyre-Plantade à Clermont-L'Hérault, récemment fouillée par H. Pomarèdes entre dans ce même cas de figure ²². Structuré autour d'un carrefour, formé par le croisement de deux voies régionales majeures ²³, le site paraît assez peu organisé, largement ouvert sur la campagne environnante et formé de plusieurs pôles. Les vestiges d'habitat d'époque tardo-répu-

²¹ Notamment sur la rive gauche de la Peyne, au lieu-dit "Les Qualquières" (quartier des tanneurs) ou bien au "Faubourg des Cordeliers".

²² La fouille a été réalisée durant l'été 2000 ; je remercie H. Pomarèdes qui m'a autorisé à mentionner ces informations.

²³ Tracé de ce qui allait devenir la voie *Cessero/Luteva/Condatomagus/Segodunum* et piste Nîmes/Vieille-Toulouse.

blicaine renvoient à des constructions modestes et évoquent bien une simple agglomération. C'est la même impression qui prévaut pour l'agglomération des Aulas à St-Saturnin sur l'emprise de laquelle P. Rascalou a pu mener des prospections de surface (Rascalou, Schneider 2002)²⁴. Malgré cette modestie apparente, ces petits centres ont pu toutefois remplir un certain nombre de fonctions économiques et commerciales, en relation avec leur position le long d'axes routiers ou au croisement de voies régionales. On a même suggéré qu'elles aient pu frapper monnaie comme le laisserait entendre la découverte d'une épreuve de coins de monnaie "à la croix" à tête négroïde faite à Peyre-Plantade (Feugère 1996). Notons également que c'est sur le site des Aulas qu'ont été trouvés le plus grand nombre d'exemplaires des monnaies en argent de type Veria/Cop (Feugère, Lhermet 2001) et LT3573, dite à légende ...NB... au cavalier (Feugère, Lhermet 1999; Feugère 2000). Il est tentant d'attribuer à cette agglomération une fonction d'atelier monétaire. Plus largement, il faut s'interroger sur le statut de ces villages de plaine de la vallée de l'Hérault. Avaient-ils une réelle autonomie et laquelle ou n'étaient-ils que de simples habitats groupés, dépendants d'agglomérations plus importantes ?

Ces sites sont en tout cas très comparables à ceux connus dans l'Aude, grâce aux recherches de G. Rancoule qui les qualifie d'*oppida*-marchés, à vocation essentiellement commerciale et artisanale. Ces installations de plusieurs hectares sont implantées le long de pénétrantes naturelles, en position de point de rupture de charge et disposent de terroirs agricoles de bonne qualité (Rancoule 1996 et 1999). Leur apparition semble pouvoir être mise en relation avec le développement du commerce italique et l'intensification des échanges à la fin du deuxième âge du Fer (Bats 1986; Rancoule 1985). Il s'agit d'habitats groupés ouverts apparus dans le courant du II^e s. av. J.-C., sans fortification, et dans lesquels la trame urbaine, si elle existe, semble très peu structurée.

De même, lorsque l'on se penche sur les cas des petites cités de *Cessero* et de *Luteva*, toutes deux mentionnées par Pline dans sa *formula* provinciale et représentées sur la table de Peutinger (segm. I), il faut bien admettre que ces agglomérations n'ont pas livré de vestiges très imposants. *Cessero*/Saint-Thibéry est surtout connue par la découverte d'une vaste nécropole à incinération du Haut-Empire installée le long de la voie Domitienne. Dans le village actuel, les vestiges du I^{er} s. av. J.-C. restent rares et se rattachent exclusivement à des fragments de céramique épars (Mauné 2002b). Quant à Lodève, les seuls vestiges mis au jour s'apparentent à des niveaux de circulation et de fonctionnement et aux restes très dégradés d'un bâtiment; aucune découverte dans le sous-sol lodévois n'étant antérieure à la période augustéenne et ne pouvant être de fait, rattachée à l'*oppidum latinum* du plein I^{er} s. av. J.-C. (Christol *et al.* 2002). Pourtant, les itinéraires antiques et les textes médiévaux appuient formellement, dans les deux cas l'identification de ces villes avec les *oppida latina* mentionnés par Pline²⁵.

Bien qu'encore très incomplète, l'image qui se dégage de la confrontation préliminaire de ces dossiers est celle d'agglomérations modestes et finalement peu structurées – peut-être même dépourvues de centre monumental et de rempart – ce qui peut expliquer l'absence de découverte à Pézenas ou dans ses environs. Pour *Cessero* et *Luteva*, il paraît difficile d'utiliser le qualificatif de "perché" pour les désigner et le terme d'*oppidum* renverrait plutôt ici à de simples agglomérations, assez différentes d'Ensérune (Fiches 2002) ou de l'*oppidum* du "Camp Romain" à Aumes (Mauné 2002a) par exemple.

La situation topographique de ces deux cités est également intéressante : elles sont situées au confluent de deux voies d'eau : Lergue et Soulondres pour Lodève; Thongue et Hérault pour *Cessero*/Saint-Thibéry. Ne peut-on alors opérer une comparaison avec l'Hérault et la Peyne ?

24 Les auteurs de cette notice remettent en question la datation haute (courant II^e s. av. J.-C.) que j'avais proposée pour la fondation de cette agglomération, notamment à partir de séries monétaires inédites et la situent dans le courant du I^{er} s. av. J.-C. Cependant, ils s'appuient, pour ce faire, sur l'analyse des fragments d'amphores italiques ramassés en prospection dont la pâte non typique ou sans particules volcaniques "milite plutôt en faveur d'une datation dans le I^{er} s. av. J.-C." (p. 298). En fait, dans la moyenne vallée de l'Hérault, les études engagées sur ce type de mobilier, notamment à partir des découvertes nombreuses faites sur le gazoduc "Artère du Midi" indiquent le contraire de ce qui est affirmé ici : la pâte à dégraissant volcanique se rencontre essentiellement dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., observation qui concorde d'ailleurs avec celles faites en Roussillon par J. Kotarba ou en Narbonnais par C. Sanchez. De toute façon, la présence de bords d'amphores gréco-italiques sur ce site et de monnaies à la croix de poids élevés corrobore une datation haute, dans le II^e s. av. J.-C. Il est également regrettable que lorsque les auteurs de cette notice abordent la question de l'organisation "polynucléaire" du site, ils omettent de préciser – comme d'ailleurs pour Peyre-Plantade – que cette proposition a un précédent puisque j'avais intégré cette agglomération indigène dans ma réflexion portant sur les habitats groupés polynucléaires de la fin de l'âge du Fer dès 1996 (thèse publiée en 1998 : Mauné 1998).

25 Frappaient-ils monnaie ? La question mérite d'être posée et les candidats, principalement pour *Luteva*, sont au moins au nombre de deux si l'on tient compte des cartes de distribution des découvertes isolées et des trésors : monnaies aux feuilles aquatiques, rebaptisées par G. Depeyrot à la hache et flabella (Depeyrot 2002b, 150-151) et monnaies de type Goutens au Torque (Hache, roues, torque, chez G. Depeyrot, p. 152-155).

Piscinae : une agglomération de confluent ?

Dans cette hypothèse, *Piscinae* pourrait alors être localisée entre la ville actuelle et le lit – dont le tracé actuel est sans doute assez récent – du fleuve Hérault, près de son confluent avec la Peyne, dans un secteur régulièrement recouvert, durant l'automne et l'hiver, par plus de 1,50 m d'eau et subissant, de ce fait, un important alluvionnement. Notons à ce propos que la première église de Pézenas, *San Peyre*²⁶ est installée en bordure extérieure des faubourgs orientaux de la ville, sur la rive droite de la Peyne et que cette zone est aujourd'hui inondable. Le Plan général des fortifications de Pézenas, établi par Mathieu Mérian en 1657 la représente distinctement, avec son enclos funéraire (fig. 4)²⁷. Plus rien ne subsiste aujourd'hui de cette église si ce n'est un calvaire dressé au croisement du vieux chemin de Castelneau avec la "voie mercadale" dont le nom nous a été fort heureusement transmis par le cadastre communal de 1827.

Cet itinéraire recouvre à peu près le tracé nord-sud de la voie antique *Cessero/Luteva/Condatomagus/Segodunum*, visible sur le segment I de la table de Peutinger et a lui-même été repris, à partir de Paulhan, par la voie royale Paris-Perpignan, aménagée à l'époque moderne²⁸. En plus d'une position géographique avantageuse, à proximité du confluent Peyne/Hérault, *San Peyre* se trouvait donc contre un axe régional majeur dont le nom évocateur dit assez l'importance économique et dont l'origine remonte au moins au début du I^{er} s. ap. J.-C.

Cette église, associée à la *villa Pedinatis*, et dont l'hagionyme "*San Petri*" peut être rattaché à l'époque alto-médiévale, voire tardo-antique, pourrait ainsi être l'unique lien physique conservé entre l'agglomération antique et la cité médiévale qui s'organisera autour du *castrum*, apparu dans les textes en 1036. Une certaine cohérence semble se dégager de ces observations et pourrait nous amener à localiser *Piscinae* dans cette zone comprise entre Pézenas, l'Hérault et la Peyne, malheureusement très alluvionnée aujourd'hui. On serait ici

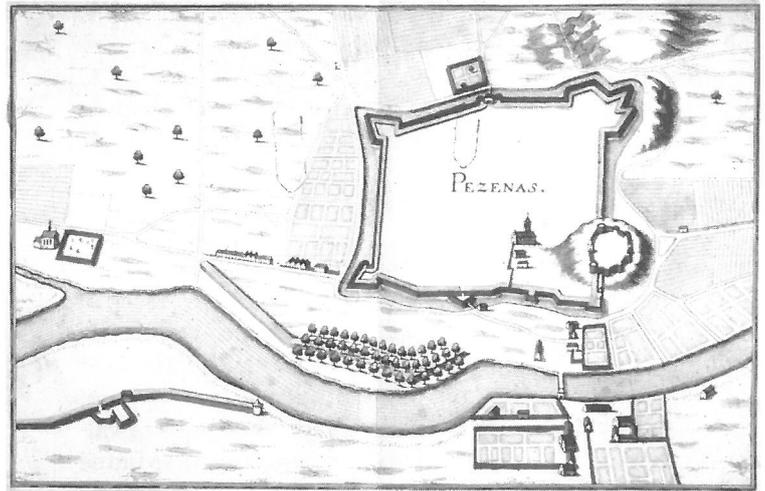


Fig. 4. Reproduction du Plan général des fortifications de Pézenas, extrait de la *Cosmographia Galliae* de Mathieu Mérian, 1657. Phot. Inv. J.-Cl. Jacques, copyright Inventaire général, ADAGP. On aperçoit sur la gauche du plan, la chapelle St-Pierre, établie en bordure d'un bras de la Peyne, à l'est du tracé rectiligne de la voie mercadale (avec l'autorisation du Service régional de l'Inventaire des monuments et des Richesses artistiques de la France).

devant un cas de glissement topographique, peut être causé par une remontée générale du niveau du fleuve et des problèmes d'inondation.

Une objection cependant : si *Piscinae* s'était trouvée à proximité de la voie antique, pourquoi son nom n'est-il pas mentionné sur la table de Peutinger, copie d'une carte datant peut-être de l'époque de Néron (Barruol 1997, 18), au même titre que *Cessero* et *Luteva* ? Est-ce en raison de son statut, la cité n'ayant pas obtenu, à l'instar de Lodève le titre de colonie latine ? Est-ce dû à la proximité de *Cessero*, distante de moins de dix kilomètres ; le concepteur de la carte n'ayant pas jugé utile de localiser, à l'aide d'une vignette, la petite cité de *Piscinae* ? Même si la carte représente le plan des grands itinéraires terrestres de l'Empire et constitue également un document administratif permettant la localisation des agglomérations et des stations routières, il faut toutefois préciser qu'elle n'est

26 Première mention en 990, dans le testament de Guillaume, vicomte de Béziers et d'Agde : *villa Pedinatis, cum ipsa turre et cum ipsa fortitia vel cump ipsa ecclesia vocabulo Sancti Petri*, in *Livre Noir de Béziers*, p. 53.

27 On sait grâce aux archives consulaires qu'à la fin du XVI^e s., ses ruines étaient devenues un lieu d'enfermement pour les vagabonds et, en période d'épidémie, pour les malades atteints de peste. En 1605, les matériaux sont utilisés pour la construction de la seconde enceinte fortifiée de la ville. Les gravures de Tassin (1634) et de Mérian (1657), sans doute exécutées d'après un dessin antérieur, montrent un bâtiment modeste avec un chœur à chevet carré et une nef simple, à trois travées, évocateurs des édifices préromans régionaux (Nougaret 1998, 4).

28 Les fouilles A75 effectuée au nord de Paulhan, sur la commune d'Aspiran, aux lieux-dits Soumaltre et Pont-de-la-Garelle (dir. R. Thernot et V. Bel, AFAN) ont confirmé ces propositions, au moins pour ce qui concerne les tracés antique et moderne, tout comme celles réalisées par H. Pomarède à Peyre-Plantade et La Quintarié (Clermont-l'Hérault). Voir l'article de H. Pomarède et R. Thernot dans ce volume.

pas exempte d'erreur ni d'oubli²⁹. Ne faudrait-il pas cependant considérer que cette absence est tout simplement due au fait que *Piscinae* ne se trouvait pas sur le tracé de cette pénétrante, très importante au Haut-Empire, mais plus en amont, dans la vallée de la Peyne ?

***Piscinae* : une agglomération de la vallée de la Peyne ?**

En poursuivant dans cette perspective, et en insistant encore une fois sur le fait que, contrairement à *Cessero* et *Luteva*, situées sur le tracé de la voie reliant la Domitienne à *Condatomagus-Segodunum*, *Piscinae* n'est pas mentionnée sur la table de Peutinger, il faut rappeler que l'identification avec Roujan, village situé dans la vallée de la Peyne, a été prudemment envisagée (Mauné 1998a, 25-27). On sait, en effet, grâce aux fouilles menées par M.-G. Colin et M. Schwaller au début des années 1980³⁰, qu'une importante agglomération secondaire antique – dont on connaît un sanctuaire doté de trois temples entourés d'un *temenos* ainsi que divers vestiges de bâtiments et d'installations diverses – est en partie recouverte par ce village (*Gallia information* 1987-1988). De notre côté, nous avons pu examiner un lot de mobilier inédit provenant des prospections et sondages anciens de S. Courret et d'A. Cornejo et les résultats paraissent assez convaincants pour évoquer l'existence d'un habitat antérieur au Haut-Empire, ce qui, compte tenu de ce que l'on sait des autres agglomérations de la région de Béziers, n'est guère surprenant. Le mobilier du deuxième âge du Fer est intéressant et témoigne peut-être de la présence d'un site d'une certaine importance : un lot de céramique non tournée (urnes et jatte), une épée et un javelot pliés semblant provenir d'une tombe à arme de la fin de l'âge du Fer, tandis que du mobilier plus ancien – notamment amphore massaliète Py 2 – signale une occupation du début du second âge du Fer. Enfin, dominant ce secteur bas, plusieurs parcelles encore cultivées et situées non loin de l'église Saint-Laurent ont fait récemment l'objet de prospections fines qui ont montré la présence d'artefacts appartenant à la période II^e s.

av. J.-C. / II^e s. ap. J.-C. Ceux-ci témoignent d'épandages ou d'une fréquentation des lieux à mettre en relation avec l'occupation mise en évidence dans le quartier Saint-Jean³¹.

D'un point de vue géographique, cette agglomération se trouve en bordure de la Peyne, au contact des coteaux de la partie septentrionale du Biterrois et des premiers reliefs appartenant aux avant-monts des massifs de l'Escandorgue et des Monts d'Orb, en limite méridionale de la zone cuprifère de Cabrières, exploitée pour son cuivre et son argent. Elle contrôle, comme le Célessou à Fontès, établi contre la Boyne, autre affluent de l'Hérault, l'accès aux gisements miniers et son importance économique ne doit pas être sous-estimée. Même s'il ne s'agit pas forcément du chef-lieu principal des *Piscinae*, cet habitat groupé a toutes les chances de se trouver sur leur territoire dont l'extension pouvait justement correspondre à la vallée de la Peyne (Mauné 1998)³².

En fait, concernant Roujan, le seul contre-argument valable tient au nom même du village dont l'occupation semble s'être maintenue au Haut Moyen Âge (VI^e s.-IX^e s.), autour du pôle de Saint-Jean, ce qui exclut, semble-t-il, une substitution toponymique. Il paraît en effet difficile de comprendre de quelle manière l'on serait passé du nom *Piscinae*, au nom *Royani* mentionné dès l'année 893 (*HGL*, V, c. 7) et à propos duquel Hamlin propose une formation sur le gentilice (?) *Roius* + suff. *-anum*³³.

On le voit, la question de l'emplacement précis de *Piscinae* doit rester largement ouverte. Si pour nous, la probabilité d'une localisation autour de Pézenas ou dans la vallée de la Peyne est forte, on doit aussi accepter d'autres propositions, telle celle de G. Barruol qui a le mérite d'attirer notre attention sur le sens même de ce nom et sur les implications qui en découlent. Quoi qu'il en soit et pour en rester à la vallée de la Peyne, on observe que les données paléoenvironnementales, notamment celles liées à des phénomènes complexes d'alluvionnement/colluvionnement pèsent lourdement dans ce dossier,

29 Malgré sa proximité de Béziers (10 km par la voie domitienne), il est étrange qu'Ensérune (en dernier lieu, Fiches 2002b) ne figure pas sur la table de Peutinger : était-elle abandonnée lors de la constitution de ce document ? De même, celui-ci ignore entre Narbonne et Ruscino, les stations de *Ad Vicensimum* et de *Combusta*, représentées sur l'itinéraire d'Antonin, d'Arles à Castulo. Il en va de même pour la station de *Frontiana*, à situer d'après ce document entre *Forum Domitii* et *Cessero*. Pour toutes ces données, on se reportera à Barruol 1997 et notamment aux pages 18 et 19.

30 Cette agglomération a fait récemment l'objet d'une première synthèse succincte (Vidal *et al.* 2002) dans laquelle l'hypothèse d'une identification avec *Piscinae* est à nouveau proposée sans que soit rappelée son origine.

31 On ne peut toutefois écarter la possibilité d'un habitat perché situé entre ce secteur et le *castrum* médiéval, situé à environ 350 m plus à l'est et associé au quartier bas, selon un processus connu ailleurs dans la région, par exemple à Montlaurès (Narbonne, Aude) ou à Montfo (Magalas, Hérault).

32 Cette proposition avait été faite en 1995/1996, dans la thèse publiée en 1998.

33 Il apparaît utile de signaler ici que le nom d'une agglomération antique proche – *Forum Domitii* – est inconnu des textes médiévaux (Lugand 2002) et qu'un habitat groupé médiéval nommé *castellum et villam de Monbasen* (1113, *cart. Guil.*, p. 612 ; village actuel de Montbazin) est établi sur ses marges. Pour Hamlin, ce nom serait construit sur *Mont* + nom d'homme germanique *Basinus* ou *Basenus*. De telles substitutions sont donc envisageables.

surtout en ce qui concerne Pézenas et ses alentours immédiats³⁴. La solution à cette “énigme” passe certainement par un programme de carottage profond et systématique qui on l’espère devrait être mis en chantier dans les années qui viennent.

Plus globalement maintenant, nous aimerions aborder la question plus large de la signification de la présence, dans la vallée de l’Hérault et dans son diverticule occidental formé par la vallée de la Lergue, de trois *oppida latina*.

oppida latina... Cessero... Lutevani qui et Foroneronienses... Piscinae...

En effet, on ne peut être que surpris par l’existence, dans une zone géographique relativement restreinte, de cités indigènes ayant bénéficié du droit latin et l’ayant vraisemblablement conservé durant un certain laps de temps surtout lorsque l’on observe l’évolution institutionnelle défavorable qu’ont connue les agglomérations secondaires – les 24 bourgs – de la région de Nîmes et les 19 autres *oppida ignobilis* de la province³⁵. Ce sentiment se trouve également renforcé par le fait que l’une d’entre elles, *Luteva*, deviendra même, sous Claude, une colonie latine : la *colonia Claudia Luteva* connue par une inscription de Béziers (Gascoü 1995). Jusqu’à présent, cette situation paradoxale n’a pas fait l’objet de commentaire particulier alors qu’elle a nécessairement une signification historique.

Selon M. Christol, ces communautés de la vallée de l’Hérault pouvaient, à l’origine, relever de la métropole nîmoise, quand celle-ci était à la tête du peuple des Volques Arécomiques, structure héritée de la période pré-romaine. Lors de la période césarienne, elles auraient,

comme tant d’autres, bénéficié du statut d’*oppidum latinum*, et le maintien de leur autonomie, lors des modifications institutionnelles de l’époque augustéenne, serait dû à leur éloignement géographique de Nîmes, devenue colonie latine (Christol 1998, 211). Cette analyse suppose donc que l’accession des trois *oppida* au statut latin se serait faite dans le cadre plus large des attributions réalisées chez les Arécomiques³⁶, durant l’époque tardo-républicaine et plus particulièrement césarienne (Christol 1999, 25)³⁷ et écarte la possibilité d’un octroi plus ancien ou sans lien évident avec Nîmes³⁸. De plus, bien que très plausible, cette proposition ne tient pas compte de la date de la fondation de la colonie romaine de Béziers en 36 av. J.-C. et du fait que les limites orientales de cette cité sont à rechercher en rive gauche de l’Hérault (Clavel 1970), alors même que les vallées de la Thongue, de la Peyne et de la Lergue sont en rive droite du fleuve.

En fait, l’analyse se fait ici selon un axe géographique est/ouest et seulement à partir de Nîmes et de Narbonne alors qu’il convient peut être d’aborder cette question en s’interrogeant sur l’importance de la vallée de l’Hérault (axe nord/sud), de Béziers, d’Agde, colonie grecque de Marseille – dont il ne faut pas toutefois surévaluer l’importance – et sur la proximité des Rutènes provinciaux³⁹. Ce faisant et tout en acceptant l’hypothèse d’une phase d’octroi du droit latin durant la période césarienne, on prendrait mieux en compte la spécificité de la vallée de l’Hérault et plus globalement de la région de Béziers dont on a récemment rappelé l’importance dans les premières décennies de l’occupation romaine (Christol 1998 ; Mauné 2000 ; Mauné 2001).

Que pouvaient en effet représenter, pour Rome, entre la fin du II^e s. et la période césaro-triumvirale, la zone Orb/Hérault et ses abords ?

34 À 12 km au nord de Pézenas, en bordure d’un petit affluent de l’Hérault, le Vareilles (Paulhan), une fouille programmée inédite effectuée en avril 2002 (dir. S. Mauné, S. Raux), aux abords de la *villa* du même nom, a montré la présence d’un colluvionnement/alluvionnement de plus de 2 m au-dessus du niveau de circulation des I^{er} s. av. et ap. J.-C.

35 En dernier lieu sur cette question, Christol 1994 qui pense (voir déjà Christol, Goudineau 1987-1988) que l’octroi du droit latin à 24 *oppida* de la région de Nîmes remonte à l’époque césarienne et que leur déclassement pourrait se placer entre 16 et 13 av. J.-C.

36 Peuple dont le territoire s’étendait, si l’on en croit Strabon (IV, 1,12), suivi par Pomponius Mela (II, 5,75) jusqu’à Narbonne. Cependant, Plinius (III, 33 et 36-37) situe cette ville, Béziers et Cessero chez les Tectosages tandis que Ptolémée (II, 10,6) confirmant le rattachement de Narbonne à ce peuple, cite également la région d’Agde comme tectosage.

37 Dans un récent article, J.-L. Fiches a également proposé de rattacher la vallée de l’Hérault et la région de Béziers à l’aire arécomique en raison notamment de la diffusion des émissions monétaires de Marseille et des témoins d’écriture ibérique : selon lui, “la déduction de la colonie de Béziers en 36 av. J.-C. s’est certainement faite au détriment des Arécomiques. Lorsque fut créée, quinze ans plus tard, une cite de Nîmes soustraite à l’autorité du gouverneur de la province, ce fut peut-être une politique délibérée que de laisser entre la colonie romaine et la colonie latine un cordon de cités latines au sud de celle de Lodève qui deviendra *colonia Claudia* : Agde, Cessero et les *Piscinae* issues sans doute de la confédération arécomique” (Fiches 2002a, 124). Si cette hypothèse s’avérait exacte, il faudrait expliquer l’utilité de ce cordon à une époque (fin du I^{er} s. av. J.-C.) où rien ne justifiait le maintien effectif de telles entités. De toute façon, l’existence même de Béziers, colonie romaine (alors que Nîmes n’est que latine) ayant succédé à un important *oppidum*, de statut inconnu, constitue je crois un indice fort à l’appui d’une spécificité réelle de ce secteur.

38 M. Christol insiste toutefois sur l’importance de la phase pompéienne et laisse donc ouverte l’hypothèse d’un octroi remontant en fait aux années 60 av. J.-C., (*ibid.*, p. 7-9), moins probable dans sa définition générale.

39 La question du statut de Béziers avant la déduction coloniale est essentielle mais en l’absence chronique de fouilles étendues dans cette ville, seules à même de renouveler la documentation épigraphique, elle ne peut être évoquée : *oppidum* de statut inférieur, *oppidum latinum*, *conventus* ? Le mystère demeure et risque de demeurer longtemps...

D'un point de vue politique et militaire, il s'agissait bien d'un secteur clef puisqu'il permettait des communications rapides vers la partie méridionale du Massif Central et constituait surtout la voie de descente naturelle⁴⁰ des peuples établis dans cette zone, en direction du littoral et de la voie domitienne (Mauné 1998, 70; Barraol 2000). Les Grecs ne s'y étaient d'ailleurs pas trompés, en fondant à Agde quelques centaines d'années auparavant, un comptoir commercial puis une colonie à l'embouchure du fleuve, avec la réussite que l'on sait. L'intégration d'une partie des Rutènes dans la province de Transalpine, sans doute dans les années 80 ou 70 av. J.-C. et l'annexion de leur territoire pourraient ainsi résulter d'actions militaires, rendues nécessaires, par des raids menés par ce peuple en direction du Languedoc central ou par le danger potentiel qu'ils représentaient, notamment pour la circulation militaire entre l'Italie et l'Espagne. Peut-être que cet épisode constitue l'aboutissement du proconsulat de C. Valerius Flaccus, qui en 81 av. J.-C., triompha de *Celtiberia et Gallia* (Christol 1998, 214), à moins qu'il ne se situe quelques années après, durant l'action de Fonteius (Barraol 2000, 13). S'ajoutait à ces préoccupations sécuritaires, l'attrait exercé par les richesses minières de ces territoires montagneux (Labrousse 1968, 125) comme le prouvent notamment les données recueillies à Lascours (en dernier lieu, Gourdiolle, Landes 2000). Enfin, en s'assurant la fidélité des indigènes de cette partie de la Transalpine, Rome pouvait gêner d'éventuelles collusions entre Arécomiques et Tectosages dont la frontière commune semble correspondre à une zone axée sur la vallée de l'Hérault (Clavel 1970, 130-138; Gayraud 1981, 107-108)⁴¹.

Dans ce contexte, le ou les groupes indigènes installés le long de ce fleuve et sur ses marges avaient pour Rome, une importance capitale. Ils pouvaient par exemple bloquer, par paliers, l'accès à la plaine et servir de point d'appui en cas de difficultés mais également verrouiller les voies secondaires perpendiculaires au fleuve que constituent la Boyne, la Payne et la Thongue qui permettaient l'accès à la région des Monts d'Orb. Alors qu'un certain nombre de soulèvements agitaient la Transalpine (Clavel-Lévêque 1988; Goudineau 1996; Barraol 2000,

8) et que Rome était confrontée, en Espagne, à la révolte de Sertorius, il était vital de s'assurer le concours des entités indigènes locales pour contenir les velléités des peuples établis dans le sud du Massif Central⁴² et doubler ainsi le tampon formé par les Rutènes provinciaux. Ce faisant, en protégeant par la même occasion, Agde, située un peu plus au Sud, et les intérêts massaliotes, on respectait aussi la vieille alliance avec Marseille.

Cette situation de menace qui pesait sur la province s'est manifestement amplifiée durant les dernières années du conflit de la guerre des Gaules. Les faits méritent d'être rappelés. En 52 av. J.-C., César place des détachements⁴³ chez les Rutènes de la province, chez les Volques Arécomiques, chez les Tolosates et autour de Narbonne pour se prémunir contre l'attaque de Lucterios le Cadurque et de son armée composée de Nitiobroges, de Rutènes et de Gabales (*B.G.*, VII, 7). Quelques mois après, Vercingétorix envoie, sans grand succès, les Rutènes et les Cadurques ravager le pays des Volques Arécomiques (*ibid.*, VII, 64). Ces épisodes ont pu concerner la vallée de l'Hérault pour les motifs déjà exposés plus haut mais l'efficacité du dispositif césarien empêcha l'invasion de la province.

En considérant ces informations et en les confrontant à la géographie languedocienne, n'est-il pas envisageable de considérer que *Cessero*, *Piscinae* et surtout *Luteva* aient pu contribuer à ce succès et que leur fidélité⁴⁴ fut encore récompensée par le maintien de leur autonomie, même après la fondation de la colonie romaine de Béziers? Dans le cas contraire, auraient-elles bénéficié de ces dispositions? Que nous montrent les données matérielles disponibles dans cette région pour la période tardo-républicaine?

• La diversité des monnayages indigènes présents dans la vallée de l'Hérault et sur ses marges entre la fin du II^e s. et le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. constitue un premier indice tangible à l'appui de cette hypothèse, d'autant plus qu'une partie d'entre eux paraissent avoir été frappés dans cette micro-région comme cela a déjà été souligné plus haut: monnaies au cheval au disque, au cavalier LT3573, à légende Veria-Biracos, Veria-Cop" et sans doute aussi monnaie "à la croix" au M⁴⁵. L'analyse des monnaies à la

40 La vallée de l'Orb et son affluent le Jaur peuvent également avoir été utilisés mais les distances sont plus longues.

41 Je crois que la présence, sur toute la rive gauche de l'Hérault, de ce que les géographes languedociens désignent sous le terme de Terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier – vaste plateau calcaire aujourd'hui inculte manifestement dépourvu d'agglomération protohistorique (sauf sur ses marges: Aumes, Le Camp Romain; Murviel-les-Montpellier, Le Castellans) – marque l'existence d'une zone frontière très ancienne dont la vallée de l'Hérault ne constitue en fait que la limite occidentale.

42 Sur ces peuples, voir la récente synthèse dressée par G. Barraol (Barraol 2000).

43 Ces détachements pouvaient comprendre des troupes romaines mais il est plus probable qu'ils étaient composés de Transalpins, notamment des 22 cohortes levées par César et qui formeront par la suite sa légion V *Alaudae* dont les soldats obtiendront par la suite le droit de cité universel (Suétone, *César*, 24).

44 Le *Pro Fonteio* de Cicéron évoque la diversité des peuples et des cités de Gaule Transalpine et souligne que plusieurs d'entre eux ont mené des guerres contre le pouvoir romain (*Pro Font.*, V, 12-13) mais ce texte sous-entend également que d'autres ne prirent pas les armes.

45 Sur le faciès de cette zone, voir notamment Feugère 1999; Feugère 2001; Feugère, Lhermet 1999; Richard 2001; Feugère *et al.* 2003; Feugère, Rouanet *et par.* Voir aussi dans Feugère *et al.* 2003, 16, les frappes à légendes *Tatinos* et *L. Munat/Attalus*.

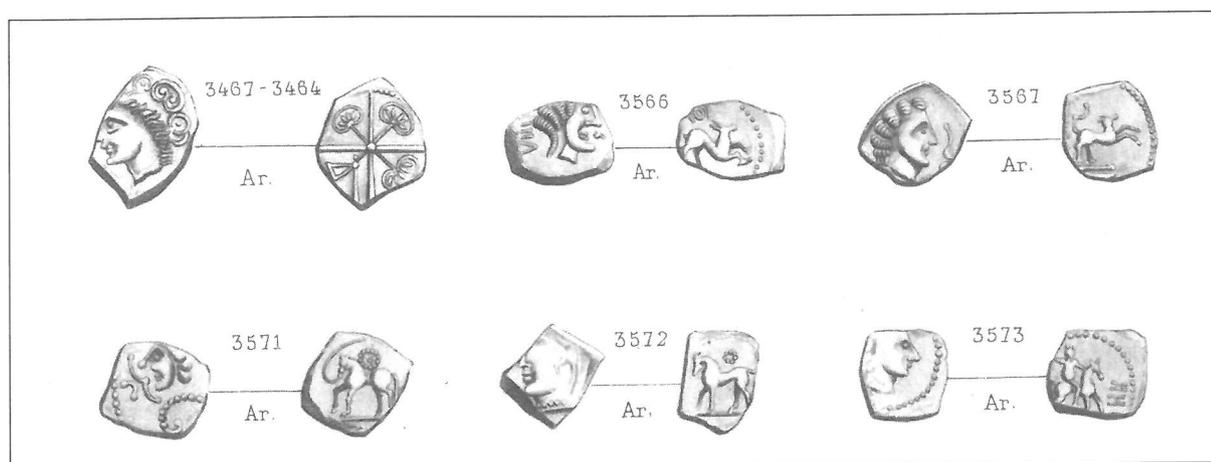


Fig. 5. Types de monnaies à la croix et variantes particulièrement bien attestées dans la vallée de l'Hérault (d'après Latour 1892).

main ouverte que propose M. Feugère dans ce volume, est également déterminante car elle met en exergue la notion de *fides* et ouvre bien des perspectives sur les liens entre Rome et le monde indigène, notamment en Languedoc central. Manifestement, cette zone de Transalpine, qu'il faut étendre jusqu'à l'Aude, a connu une grande variété d'émissions monétaires (fig. 5) qui sont autant de signes de l'existence de communautés et/ou de cités indigènes – *Neroncen*, *Seloncen*, *Binenken*, *Longostalètes*, *Bétarrates* (Clavel 1989, 72) dont les noms nous sont connus par de grosses monnaies en bronze – fortement impliquées dans le processus local d'intégration politique, et ce durant toute la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. Une rapide comparaison avec les monnaies à la croix trouvées à *Lattara* – une agglomération située dans l'aire arécomique – en contexte d'habitat ou dans les trésors mis au jour à l'occasion des fouilles permet de souligner l'uniformité du faciès lattois, largement dominé par les émissions "à tête négroïde" que les numismates attribuent avec une belle unanimité aux Arécomiques (Depeyrot 2002b).

Ce type de monnaie est en revanche rare dans la vallée de l'Hérault ⁴⁶.

La présence systématique de monnayages ⁴⁷ issus du secteur méridional du massif Central occupé par les Rutènes indépendants et les Rutènes provinciaux démontre aussi les liens économiques forts ⁴⁸ tissés entre la vallée et ces secteurs montagneux, riches en métaux et notamment en argent. Quant à l'abondance des petites monnaies de bronze massaliète, de valeur bien inférieure toutefois ⁴⁹, elle montre aussi la place d'Agde dans les échanges commerciaux locaux. Ce foisonnement monétaire et la diversité des frappes considérées comme locales témoignent manifestement de la richesse de cette zone et de la diversité de ses ressources, éléments qui n'ont pas pu échapper au pouvoir romain, comme cela a déjà été souligné.

- Les résultats des recherches archéologiques peuvent également être interprétés dans ce sens en montrant qu'après la conquête, les *oppida* indigènes comme le Camp Romain à Aumes ou bien encore Montfo à Magalas

46 Le médailler de Montagnac, parmi 135 monnaies à la croix ou assimilées, n'en compte par exemple que deux ex. (Feugère *et al.* 2003, 24, n° 101 et 102) tandis qu'à Aumes (*oppidum* dit du "Camp Romain"), seuls deux autres ex. ont pu être comptabilisés (en dernier lieu Depeyrot 2002b). À Brougidoux (Pomérols), parmi 17 monnaies à la croix ou assimilées, on ne compte également que deux ex. tête négroïde (CAG 34/2, p. 339, n° 93 et 94, notice de M. Feugère). On doit en revanche noter la découverte à Peyre-Plantade (Clermont-L'Hérault) d'une éprouve (rondelle de plomb) de coins utilisés pour la frappe de ce type de monnaies (Feugère 1996). S'agit-il d'un objet isolé transporté (la voie Nîmes/Vieille-Toulouse traverse l'agglomération) ou d'un indice relatif à l'existence sur place d'un atelier monétaire ? Pour ma part je pencherais plutôt pour la première solution compte tenu de la rareté de ces monnaies dans la vallée.

47 Monnaies du type Goutrens au torque, du type au sanglier et du type aux feuilles aquatiques, voir Feugère 1999b avec cartes de répartition et également Feugère 2000 et Feugère *et al.* 2003, 15 et 20-21.

48 Cette remarque soulève la question de la limite sud-orientale de la zone occupée par les Rutènes provinciaux dont on localise prudemment le chef-lieu à Albi (*Ruteni/Albiga*: Barruol 2000, 13). Il n'est pas exclu, en effet, qu'elle se situe au point de contact des avant-monts et de la vallée de l'Hérault – *Luteva* pouvant alors être considérée comme l'une des agglomérations de ces Rutènes provinciaux – surtout si l'on considère la proximité relative de cette cité avec le district minier de Lascours où sont connues des sociétés argentifères d'époque tardo-républicaine... Les cartes de répartitions des différents monnayages en argent attribués aux Rutènes, qui montre une présence très forte de ces monnaies dans la vallée de l'Hérault, sont un élément à prendre en considération.

49 On ne peut mettre sur un même plan le monnayage en argent et celui en bronze : ils se complètent mais n'ont évidemment pas la même valeur pécuniaire. Dès lors, il n'y a rien d'anormal à ce que les petits bronzes massaliètes au taureau passant ou au taureau cornupète soient très nombreux, notamment au sein des agglomérations.



Fig. 6. L'inscription latine de Marenes à Aumes (Cliché M. Christol).

ont connu une réelle croissance et sont restés des centres actifs, au I^{er} s. av. J.-C.⁵⁰ Quant à l'habitat rural dispersé, il reste durant cette période en constante augmentation puisque la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. est marquée par la colonisation de secteurs jusqu'alors délaissés, situés en marge du proche territoire des centres indigènes. L'exemple le plus significatif paraît bien être le grand établissement rural de Vareilles, fouillé en 1999 sur le tracé de l'A75 et dont l'état le plus ancien, qui remonte à l'époque tardo-républicaine, correspond à une ferme à enclos fossoyé de plusieurs milliers de m², fondée dans une zone boisée⁵¹.

• Les données épigraphiques – certes encore succinctes mais cependant significatives – apportent également des éléments de réflexion primordiaux.

La fouille programmée du site de l'Auribelle-Basse à Pézenas a par exemple permis de recueillir plusieurs frag-

ments d'une plaque en bronze portant un texte rédigé en latin qui comporte notamment une liste d'anthroponymes celtiques (Christol, Mauné 2003). Daté entre les années 80 av. J.-C. et l'époque augustéenne, ce document, encore trop incomplet pour être commenté de façon définitive, semble pouvoir être identifié comme une *tabula patronalis* comprenant notamment une liste de témoins indigènes qui s'achève par la mention *Legatei*. Cependant, et sous réserve de la mise au jour de nouveaux fragments, il pourrait aussi correspondre à un document officiel présentant une liste d'indigènes (auxiliaires ?) ayant reçu la citoyenneté romaine durant la période tardo-républicaine. Dans les deux cas de figure, ce document qui n'offre aucun parallèle connu en Transalpine renforce les conclusions et hypothèses tirées de l'étude de l'inscription funéraire de Marenes (fig. 6), trouvée au pied de l'*oppidum* du "Camp Romain" à Aumes. Celle-ci mentionne une famille locale ayant obtenu la citoyenneté romaine et l'intégration dans le corps civique de la colonie de Béziers, à date haute (Christol 1970)⁵² et montre l'intégration des indigènes dans la société romaine biterroise de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C.

• Enfin, pour compléter ce rapide tableau, il faut rappeler la densité réelle, dans la partie de la moyenne vallée de l'Hérault située au sud de la Dourbie mais aussi dans la zone Libron/Peyne, de limites parcellaires actuelles isoclines à la première centuriation biterroise, Béziers B (Clavel-Lévêque 1995). La présence de cette centuriation signale à l'évidence l'attention portée à région par le pouvoir romain, d'autant qu'il existe un lien topographique fort entre ce système et le réseau des établissements ruraux fondés là entre la fin du II^e et le milieu du I^{er} s. av. J.-C. (Mauné 1998, 43-57; Mauné 2000). Plutôt que d'interpréter cette matrice – dont l'extension est inégale et qui ne concerne que certaines zones du Biterrois – comme un instrument de domination globale et même si des spoliations se produisirent, ne vaudrait-il mieux pas la considérer comme un outil d'évaluation, d'organisation de l'espace, facilement adaptable aux réalités politiques locales

50 Pour le Célessou à Fontès, la situation paraît plus contrastée et doit être replacé dans un contexte plus spécifique, marqué par la proximité des mines de cuivre des monts de Cabrières et leur contrôle effectif.

51 C'est ce que montre l'analyse encore inédite de L. Fabre, réalisée sur un lot de charbons de bois conséquent, issu du comblement de l'enclos fossoyé de Vareilles, intervenu dans les années 50/30 av. J.-C.

52 Elle mentionne un *L. Valerius*, fils de *Lucius*, de la tribu *Pupinia* ainsi que son épouse *Secunda* et ses trois enfants *Maxumus*, *Adepta* et *Nasso*. Tout en précisant la datation augustéenne de ce monument funéraire, M. Christol a démontré, par le biais des noms celtiques *Adepta* et *Nasso*, l'origine indigène certaine de cette famille. Développant plus avant son étude, il a avancé l'hypothèse que, malgré la différence de prénom – mais le personnage d'Aumes peut appartenir à une branche cadette – le droit de cité de cette famille remonterait, au même titre qu'une partie des nombreux *Valerii* connus en Narbonnaise – environ quatre cents – et selon une coutume bien établie à l'activité du consul *C. Valerius Flaccus* déjà cité plus haut

et susceptible d'avoir encadré et favorisé la mise en valeur agricole de nouveaux terroirs⁵³ ? Les bénéficiaires de ce programme pouvaient aussi bien être des indigènes que des Italiens, établis ici dans les décennies qui ont suivi la conquête⁵⁴, dans le cadre d'assignations individuelles par exemple.

Conclusion

Bien des incertitudes demeurent donc quant à la localisation précise de *Piscinae*, au même titre que pour d'autres agglomérations de Transalpine mentionnées par la liste de Pline ou quelques rares documents épigraphiques (Barrauol 2002). Si *Piscinae* n'est pas encore située formellement, on peut toutefois supposer que la cité indigène se trouve probablement dans la vallée de la Peyne, entre Roujan et le confluent de cette rivière avec le fleuve Hérault. C'est en tout cas l'hypothèse qui nous semble actuellement la plus recevable en raison des éléments concordants qui viennent d'être présentés ici.

L'octroi du droit latin à cette agglomération devrait alors être replacé dans une réflexion d'ensemble englobant également les cas de *Cessero* et *Luteva*, deux cités bien identifiées mais dont nous ignorons presque tout pour le I^{er} s. av. J.-C. L'analyse des données générales disponibles et leur mise en perspective semblent bien indiquer en effet l'importance stratégique de la vallée de l'Hérault et de ses marges durant toute la période tardorépublicaine. Entre Rhône et Aude, cette zone constituait en effet pour les peuples indépendants du sud du Massif Central, un axe de pénétration essentiel en direction de la plaine languedocienne et de l'artère militaire qu'était la voie domitienne. Limitrophe de la zone minière de Cabrières, elle-même en contact direct avec les districts miniers de la haute vallée de l'Orb et du Lodévois, cette région constituait aussi un débouché de premier plan et un axe de passage Sud/Nord incontournable pour les produits italiens, transitant par Agde. L'apparition, dans le courant du II^e s. av. J.-C., d'agglomérations de plaine constituant manifestement des places d'échanges ouvertes est bien là pour montrer la précocité de ce processus et ne trouve de parallèle, en Languedoc, que dans la vallée de l'Aude. Dès lors, il n'est pas étonnant que cette partie de

la province ait pu bénéficier, à date haute, d'avantages multiples procurés par le pouvoir romain. La diversité du monnayage local et notamment celle des émissions de monnaies à la croix et assimilées – situation que l'on ne rencontre nulle part ailleurs – et l'accession au statut d'*oppidum latinum* de trois de ses agglomérations peuvent être rangés au nombre de ceux-ci. Même lorsque Octave fonde la colonie romaine de Béziers en 36 av. J.-C., il laisse à ces *oppida*, leur statut alors que quelque temps après, une large réforme entreprise chez les arécomiques et dans certaines parties de la province, débouche sur la perte d'autonomie d'une longue liste d'agglomérations, désormais rattachées à quelques centres importants comme Nîmes.

On considère aujourd'hui, et cette idée semble faire l'unanimité (Christol 1998 ; Depeyrot 2002b ; Fiches 2002a), que l'on se trouve ici en zone arécomique. L'éloignement relatif de la vallée de l'Hérault par rapport à cette cité, expliquerait le maintien du statut d'*oppidum latinum* mais cette proposition se heurte à une interrogation légitime. Si en effet on avait voulu mettre ces *oppida* sur un même pied d'égalité que ceux situés plus à l'Est, pourquoi ne pas les avoir alors intégrés à la jeune colonie de Béziers ? Peut-on pour expliquer cette pérennisation d'un statut institutionnel avancer seulement une explication d'ordre topo-géographique ? Le rattachement même de cette partie du Languedoc à l'aire arécomique reste d'ailleurs une proposition et ne va pas sans poser de problèmes. Bien des arguments avancés, je pense notamment à ceux mis en avant par G. Depeyrot au sujet du monnayage en argent, peuvent être remis en question : ainsi, peut-on faire remarquer que le schéma Tectosages/revers à la hache – Arécomiques/absence de hache, souffre d'un certain nombre d'exceptions⁵⁵ comme le relève lui-même l'auteur (Depeyrot 2002b, 173). D'autre part, le rattachement des monnayages originaux – voir *supra* – provenant de la région de la vallée de l'Hérault, aux Arécomiques repose sur le seul argument que l'on se trouverait ici en territoire Arécomique (*ibid.*, 4, 11-12, 177-179) mais rien n'est moins sur et le caractère circulaire de cette proposition est assez surprenant.

Les divergences très nettes des auteurs antiques⁵⁶ – Strabon (IV, 1, 12) qui cite Narbonne comme port des

53 On ne peut bien évidemment exclure que cette centuriation et d'autres connues en Transalpine, aient été utilisées dans certaines zones, comme un puissant instrument de domination mais il faut garder à l'esprit la grande diversité des situations et des statuts des terres et de leurs occupants.

54 Voir par exemple le cas du site de Saint-Jean de la Garrigue à Magalas, où une production de céramique à vernis noir est connue sur un établissement rural fondé durant cette période. L'analyse du répertoire des formes produites localement appuyait l'hypothèse de la présence de potiers italiens. Récemment, P. Arcelin a apporté une confirmation à cette proposition en identifiant comme une réplique exacte de vases tournés à Calès, l'une des formes fabriquée ici (Arcelin 2000, 305). En effet, ce type de vase n'a pas été diffusé par cet atelier de Campanie, en Gaule méridionale et le transfert n'a pu donc se faire que par le biais d'un ou plusieurs artisans italiens.

55 Groupe Divos/revers à la hache (type Depeyrot 260 à 263), monnaie au M avec hache (type Depeyrot 264). De même, des émissions considérées par l'auteur comme Rutènes portent une hache : monnaies dites aux feuilles aquatiques (type Depeyrot 182, à la hache et flabella) ou encore monnaies de type Goutrens au torque (type Depeyrot 183, Hache, roues et torque).

56 Dans sa thèse, M. Gayraud (Gayraud 1981, 107, note 342) fait judicieusement remarquer que la Table de Peutinger (I, B – C2) place les *Volce Tectosi* entre *Loteva* (Lodève) et *Sextantione* (Castelnau-le-Lez près de Montpellier) ; autres exemples des incertitudes des géographes antiques.

Arécomiques ; Pline (III, 33 et 36-37) et Ptolémée (II, 10, 6) qui situent respectivement *Cessero*, Béziers et la région d'Agde chez les Tectosages – concernant l'assise territoriale des Arécomiques et des Tectosages est peut-être révélatrice de l'existence – dans l'actuel Languedoc occidental – d'un peuplement diversifié, difficile à appréhender pour des géographes antiques. Strabon lui-même affirme – et il se contredit car il précise dans le même temps que Narbonne est le port des Arécomiques – qu'il se trouve sur la rive droite du Rhône, des populations obscures et peu étendues, limitrophes des Arécomiques jusqu'au Pyrénées. Peuples, tribus, royaumes, ces concepts sont ici délicats à manier et il se pourrait en fait que cet émiettement apparent ne soit que le reflet d'une organisation politique bien différente de celle, peut-être plus fédérative, des Arécomiques et des Tectosages. Les caractéristiques spécifiques des monnaies en bronze de la région Narbonne/Béziers, à légende grecque ou ibère (Depeyrot 2002a) appuient à mon sens cette hypothèse⁵⁷ puisque plusieurs d'entre elles mentionnent un *Basileus* et que d'autres portent des noms de chefs ou de magistrats.

L'idée d'un morcellement politique de la région Narbonne/Béziers mais également du Roussillon, situés à la limite de deux "fédérations" importantes n'est pas nouvelle⁵⁸, comme celle de l'importance ancestrale de la vallée de l'Hérault comme zone-frontière⁵⁹. La présence de trois *oppida latina* – très probablement de simples agglomérations de plaine en contact étroit avec le réseau hydrographique et routier – semble néanmoins constituer un nouvel argument en leur faveur...

* CNRS-UMR 154, Lattes/Montpellier.

Tous mes remerciements à M. Christol qui a assuré une relecture critique de ce manuscrit ; à M. Clavel-Lévêque avec qui j'ai pu longuement discuter de l'étymologie des noms Pézenas, *Piscinae* et Piscénois, P. Nobel pour l'hypothèse du doublet *Pédenatis/Piscinae* et à M. Feugère pour les figures 2 et 5. Merci également à Cl. Achard, Cl. Alberge et J. Nougaret avec qui j'ai pu discuter des questions touchant notamment au nom "Piscenois". Enfin, G. Barruol et M. Bats ont eu la gentillesse de me faire part de leurs remarques et critiques.

Bibliographie

- Alliès 1908** : ALLIÉS (A.-P.) – *Une ville d'États, Pézenas aux XVI^e et XVII^e s.* Paris, 1908.
- Arcelin 2000** : ARCELIN (P.) – Les importations de vaisselle italique à vernis noir au I^{er} s. av. J.-C. sur la façade méditerranéenne de la Gaule. Nouveaux regards économiques et culturels. In : *La ceràmica de vernis negre dels segles II i I a.C. Centres productors mediterrànics i comercialització a la Península Ibèrica*. Taula rodona, Empuries, 4 i 5 de juny de 1998. Mataró, 2000, pp. 293-332.
- Astruc 1737** : ASTRUC – *Mémoires pour l'Histoire naturelle de la province de Languedoc*. Paris, 1737.
- Barruol 1973** : BARRUOL (G.) – Les Élisyques et leur capitale, Naro/Narbo. In : *Narbonne : archéologie et histoire. Montlaurès et les origines de Narbonne*. Actes du XLV^e congrès de la FHLMR, 14-16 avril 1972. Narbonne-Montpellier, 1973, pp. 49-64.
- Barruol 1997** : BARRUOL (G.) – Présentation de la *via Domitia*. In : CASTELLVI (G.), COMPS (J.-P.), KOTARBA (J.), PEZIN (A.) dir. – *Voies romaines du Rhône à l'Ebre : Via Domitia et via Augusta*. Paris, MSH, 1997, pp. 16-20 (DAF, 61).
- Barruol 2000** : BARRUOL (G.) – Les peuples préromains du Sud du Massif Central d'après les sources écrites. In : *Actes du XXI^e colloque International de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer*. Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes, 2000, pp. 7-18 (MonoAMédit 6).
- Barruol 2002** : BARRUOL (G.) – Apport des sources antiques. In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, 2002, pp. 23-32 (MonoAMédit 13).
- Bats 1986** : BATS (M.) – Le vin italien en Gaule aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. : problèmes de chronologie et de distribution. *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 12, 1986, pp. 391-430.
- Bonnet 1905** : BONNET (E.) – *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*. Montpellier, 1905, rééd. Marseille, 1980.
- 57 Dans le volume consacré aux monnayages en bronze, G. Depeyrot fait apparaître un Languedoc celte (Longostalètes de l'Hérault et de l'Aude, émissions de Beterra) et un Languedoc ibérique (Neroncens et imitations des Neroncens) situés à l'Ouest des Arécomiques. Pourquoi cette différenciation n'apparaît-elle pas dans son analyse du monnayage en argent où seuls sont présents Arécomiques, Tectosages et Rutènes ?
- 58 Voir notamment sur cette hypothèse : Gallet de Santerre 1969, 59 ; Labrousse 1968, 91-92 ; Clavel 1970 ; Barruol 1973, 54, note 20 ; Gayraud 1981, 108. On doit toutefois noter que cette apparente diversité (seulement politique ?) se serait mise en place, à une époque incertaine (entre le V^e et le II^e s. av. J.-C.) après un temps (premier âge du Fer) marqué par la présence, dans cette région, d'une peuplade, les Élisyques, qui offre une remarquable homogénéité culturelle mais dont nous ignorons presque tout en ce qui concerne l'organisation politique. Doit-on pour expliquer ce phénomène encore mal cerné, suggérer seulement un morcellement politique ? Quelles sont les interactions extérieures susceptibles de l'avoir provoqué ? La situation de l'extrême fin de l'âge du Fer ne ferait-elle que traduire une situation bien plus ancienne ? Autant de questions auxquelles il est encore impossible de répondre.
- 59 Sur cette problématique : Barruol 1973, 52, longue note 14 (peuplement) ; Py 1990, 144 (culture, faciès matériel) ; Untermann 1992 (langue) ; Garcia 1993 (faciès matériel de la zone tampon formée par l'Hérault) ; Feugère *et al.* 1994 (parures) ; Gailledrat 1997 (question historiographique, culture matérielle).

- Bonnet 1930** : BONNET (E.) – *Répertoire archéologique du département de l'hérault. Période gallo-romaine*. Montpellier, 1930.
- Bonnet 1936** : BONNET (E.) – Les maisons de l'ordre du Temple dans le Languedoc méditerranéen. *Cahiers d'Archéologie*, 9, 1936, pp. 158-178.
- Bonnet 1946** : BONNET (E.) – *Carte archéologique de la Gaule romaine : Texte complet du département de l'Hérault*. Fasc. X. Paris, 1946.
- de Chazelles et al. 2001** : de CHAZELLES (Cl.-A.), MAUNÉ (St.), SANCHEZ (C.), ROPIOT (V.) – Autour des *oppida* de Montlaurens (Aude) et de Saint-Siméon (Pézenas, Hérault) : méthodes et résultats d'une recherche sur le territoire vivrier de deux agglomérations protohistoriques (VI^e-V^e s. av. J.-C.). In: *Territori politici i territori rurali durant l'edat del Ferro a la Mediterrània occidental*. Actes de la table ronde d'Ullastret, 25-27 mai 2000. Girona, 2001, pp. 99-127.
- Christol 1970** : CHRISTOL (M.) – Notes sur l'inscription romaine de Marennes (commune d'Aumes). *Études sur Pézenas et sa région*, 1970 (4), pp. 5-13.
- Christol 1994** : CHRISTOL (M.) – Plinie l'Ancien et la *formula* de la province de Narbonnaise. In: *La mémoire perdue. À la recherche des archives oubliées, publiques et privées de la Rome ancienne*. Paris, De Boccard, 1994, pp. 45-63.
- Christol 1998** : CHRISTOL (M.) – Cités et territoires autour de Béziers à l'époque romaine. In: *Cité et Territoire II*. Actes du deuxième colloque européen de Béziers, 24-26 octobre 1997. Paris, Presse Universitaires Franc-Comtoises, 1998, pp. 209-222.
- Christol 1999** : CHRISTOL (M.) – La municipalisation de la Gaule Narbonnaise. In: DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) éd. – *Cités, Municipales, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 1-27.
- Christol, Ferras, Terrades 1983** : CHRISTOL (M.), FERRAS (R.), TERRADES (D.) – Pézenas et le Piscenois : une ville et son pays en Bas-Languedoc. *Études sur l'Hérault*, XIV, 1983, 5-6, pp. 15-48.
- Christol, Goudineau 1987-1988** : CHRISTOL (M.), GOUDINEAU (Ch.) – Nîmes et les Volques Arécomiques au I^{er} s. av. J.-C. *Gallia*, 45, 1987-1988, pp. 87-103.
- Christol et al. 2002** : CHRISTOL (M.), MASSY (J.-L.), PEREZ (A.), SCHNEIDER (L.) – Lodève-Luteva (Hérault). In: FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, 2002, pp. 282-295 (MonoAMédit 13).
- Christol, Mauné 2003** : CHRISTOL (M.), MAUNÉ (St.) – Une inscription sur bronze trouvée sur la villa gallo-romaine de l'Auribelle-Basse à Pézenas (Hérault). *Gallia*, 60, 2003, pp. 1-10.
- Clavel 1970** : CLAVEL (M.) – *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*. Paris, 1970.
- Clavel-Lévêque 1988** : CLAVEL-LÉVÊQUE (M.) – Terre, contrôle et domination. Révoltes et cadastres en Transalpine. In: *Forms of control and subordination in Antiquity*. Tokyo, 1988, pp. 177-208.
- Clavel-Lévêque 1989** : CLAVEL-LÉVÊQUE (M.) – *Puzzle Gaulois. Les Gaules en mémoire*. Paris, 1989, 481p.
- Clavel-Lévêque 1995** : CLAVEL-LÉVÊQUE (M.) – *Atlas des cadastres de Gaule*. 1. *Le réseau centurié Béziers B*. Paris, 1995.
- Clément 1999** : CLÉMENT (P.-A.) – *Foires et marchés d'Occitanie, de l'Antiquité à l'an 2000*. Montpellier, 1999.
- Collectif 1976** : *Pézenas, ville et campagne, XIII^e-XX^e siècles*. Actes du XLVIII^e Congrès de la FHLMR, 10-11 mai 1975. Montpellier, 1976, 407 p.
- Combes 1976** : COMBES (J.) – Aspects économiques et sociaux du Pézenas médiéval. In: *Pézenas, ville et campagne, XIII^e-XX^e siècles*. Actes du XLVIII^e Congrès de la FHLMR, 10-11 mai 1975. Montpellier, 1976, pp. 5-29.
- Coulouma 1937** : COULOUMA (J.) – Aqueduc romain de Pézenas. *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 45^e cahier, 1937, pp. 502-506.
- Creuzé de Lesser 1824** : CREUZÉ DE LESSER (H.) – *Statistique du département de l'Hérault*. Montpellier, 1824.
- Delouvrier 1900** : DELOUVRIER (A.) – *Histoire de Pézenas et de ses environs (Hérault)*. Montpellier, 1900.
- Depeyrot 2002a** : DEPEYROT (G.) – *Le numéraire celtique*. I. *La Gaule du Sud-Est*. Wetteren, 2002 (Moneta 27).
- Depeyrot 2002b** : DEPEYROT (G.) – *Le numéraire celtique*. II. *La Gaule des monnaies à la croix*. Wetteren, 2002 (Moneta 28).
- Espérandieu 1925** : ESPÉRANDIEU (E.) – *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, IX. Paris, Imprimerie Nat., 1925.
- Feugère 1996** : FEUGÈRE (M.) – Une épreuve de coins pour monnaie "à la croix" dans l'Hérault. *Bull. de la Société Française de Numismatique*, 51^e année, décembre 1996, pp. 228-229.
- Feugère 1999a** : FEUGÈRE (M.) – Une nouvelle monnaie "à la croix" au M. *Cahiers numismatiques*, n^o 141, septembre 1999, pp. 13-14.
- Feugère 1999b** : FEUGÈRE (M.) – Le trésor de monnaies gauloises de "Paulhan-nord" (Hérault). *Revue numismatique*, 1999, pp. 7-14.
- Feugère 2000** : FEUGÈRE (M.) – Monnaies gauloises de Fouzilhon (Hérault). *Bull. de la Société Française de Numismatique*, 55^e année, décembre 2000, pp. 221-226.
- Feugère 2003** : FEUGÈRE (M.) – Les monnaies à la croix à "la main ouverte" et la notion de *fides*. Dans ce volume.
- Feugère et al. 1994** : FEUGÈRE (M.), DEDET (B.), LECONTE (S.), RANCOULE (G.) – Les parures en Gaule méridionale du V^e au II^e s. av. J.-C. Composantes indigènes, ibériques et celtiques. In: *L'âge du Fer en Europe sud-occidentale*. Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen 1992. *Aquitania*, 12, 1994, pp. 237-281.
- Feugère et al. 2003** : FEUGÈRE (M.), DEPEYROT (G.), BERDEAUX-LE BRAZIDEC (M.-L.), BOMPAIRE (M.) – *Les monnaies antiques, médiévales et modernes (acquisitions 1987-1998)*. Catalogue du Musée de Montagnac, 1. Montagnac, M. Mergoïl, 2003 (Cahiers du Patrimoine, 3).
- Feugère, Lhermet 1999** : FEUGÈRE (M.), LHERMET (M.) – Les monnaies gauloises au cavalier de la vallée de l'Hérault. *Bull. de la Société Française de Numismatique*, 54^e année, avril 1999, pp. 58-62.
- Feugère, Lhermet 2001** : FEUGÈRE (M.), LHERMET (M.) – Les monnaies gauloises au daim, BN 3566-3568. *Cahiers numismatiques*, n^o 147, mars 2001, pp. 11-17.
- Feugère, Mauné 1995** : FEUGÈRE (M.), MAUNÉ (S.) – L'occupation du sol au premier âge du Fer dans la moyenne vallée de l'Hérault. Acquis et perspectives. *DocAMérid*, 18, 1995, pp. 95-103 + compléments de l'article sur CD-Rom.
- Feugère, Rouanet à par.** : FEUGÈRE (M.), ROUANET (J.-Cl.) – Nouvelles observations sur les monnaies à légende VIIRIA / BIRACOS (BN 9579). *Cahiers Numismatiques*, 2003, à par.
- Fiches 2002a** : FICHES (J.-L.) – Volques arécomiques et cité de Nîmes : évolution des idées, évolutions des territoires. In: GARCIA (D.), VERDIN (Fl.) dir. – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000. Paris, 2002, pp. 119-128.

- Fiches 2002b** : FICHES (J.-L.) – Ensérune, Nissan-lez-Ensérune. In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, 2002, pp. 218-234 (MonoAMédit, 13).
- Gailledrat 1997** : GAILLED RAT (E.) – *Les Ibères, de l'Èbre à l'Hérault (VI^e-IV^e s. av. J.-C.)*. Lattes, 1997 (MonoAMédit, 1).
- Gallet de Santerre 1969** : GALLET DE SANTERRE – De Marseille à Narbonne. L'empreinte romaine. In : WOLFF (Ph.) dir. – *Histoire du Languedoc*. Toulouse, 1969, pp. 43-119.
- Garcia 1993** : GARCIA (D.) – *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*. Paris, 1993 (suppl. 26 à la RANarb).
- Gascou 1995** : GASCOU (J.) – À propos d'un décurion de Lodève. *ZPE*, 105, 1995, pp. 98-94.
- Gayraud 1981** : GAYRAUD (M.) – *Narbonne antique, des origines à la fin du III^e s.* Paris, 1981, 593 p. (suppl. 8 à la RANarb).
- Goudineau 1996** : GOUDINEAU (Ch.) – La Gaule avant César. In : REDDÉ (M.) dir. – *L'armée romaine en Gaule*. Paris, 1996, pp. 9-20.
- Gourdiole, Landes 2000** : GOURDIOLE (R.), LANDES (Chr.) – Une société minière italienne en pays rutène. In : *Aspects de l'âge du Fer dans le sud du Massif Central*. Actes du XXI^e colloque International de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes, 2000, pp. 61-64 (MonoAMédit, 6).
- Gramain 1970** : GRAMAIN (M.) – Usages et techniques agraires dans la région de Pézenas aux environs de 1300. *Études sur Pézenas et sa région*, 1970 (2), pp. 7-15.
- Grenier 1960** : Grenier (A.) – *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, IV. Paris, 1960.
- Grivaud de la Vincelle 1810** : GRIVAUD DE LA VINCELLE (Ch.-M.) – *Recueils des monuments antiques, la plupart inédits, découverts dans l'ancienne Gaule*. Paris, 1810.
- Labrousse 1968** : LABROUSSE (M.) – *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*. Paris, 1968, 643 p. (BEFAR 212).
- La Tour 1892** : LA TOUR (H. de) – *Atlas des monnaies gauloises*. Paris, 1892, réimp. Maastricht 1982.
- Lejeune 1985** : LEJEUNE (M.) – *Recueil des inscriptions gauloises, I, Textes gallo-grecs*. Paris, 1985, pp. 318-325 (XLV^e supplément à Gallia).
- Lugand 1995** : LUGAND (M.) – *Balaruc antique et médiéval. Histoire et archéologie de la presqu'île balarucoise*. Balaruc-le-Vieux, 1995.
- Lugand 2002** : LUGAND (M.) – *Forum Domitii* (Montbazin, Hérault). In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, 2002, pp. 399-408 (MonoAMédit, 13).
- Mauné 1998** : MAUNÉ (St.) – *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), II^e s. av. J.-C.-VI^e s. ap. J.-C.* Montagnac, M. Mergoïl, 1998, 536 p.
- Mauné 2000** : MAUNÉ (St.) – La question des premières installations italiennes en Transalpine occidentale (II^e s./I^e s. av. J.-C.). *Gallia*, 57, 2000, pp. 231-260.
- Mauné 2001** : MAUNÉ (St.) – La basse vallée de l'Hérault et la région de l'étang de Thau aux II^e et I^e s. av. J.-C. : bilan et perspectives. In : LUGAND (M.), BERMOND (I.) dir. – *L'ancien évêché d'Agde*. Paris, 2001, pp. 81-93 (*Carte Archéologique de la Gaule, Hérault*, 34-2).
- Mauné 2002a** : MAUNÉ (St.) – Le Camp Romain, Aumes (Hérault). In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, 2002, pp. 317-332 (MonoAMédit, 13).
- Mauné 2002b** : MAUNÉ (St.) – *Cessero/Saint-Thibéry* (Hérault). In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, 2002, pp. 333-345 (MonoAMédit, 13).
- Mauné dir. à par.** : MAUNÉ (St.) dir. et coll. – *La villa gallo-romaine de Vareilles à Paulhan* (Hérault). *Transformations et évolutions d'un centre domanial de Gaule Narbonnaise entre la fin du II^e s. av. J.-C. et le début du III^e s. ap. J.-C. (Fouilles A75 1999-2001)*. Montagnac, M. Mergoïl, 2002 (Coll. Archéologie et Histoire romaine, vol. 5), à paraître.
- Mauné, Sanchez 1999** : MAUNÉ (S.), SANCHEZ (C.) – Une production de céramique à vernis noir dans la région de Béziers (Hérault) entre la fin du II^e s. et le milieu du I^{er} s. av. J.-C. : emprunt indigène ou présence italienne précoce ? *RANarb*, 32, 1999, pp. 97-117.
- Michel 1960** : MICHEL (L.) – Toponymie languedocienne, Peyne, Pèzènes, Pézenas. *Revue des Langues Romanes*, t. LXXIV, 1960, p. 58.
- Nougaret 1979** : NOUGARET (J.) – *Pézenas, évolution urbaine et architecturale du XVI^e s à la fin du XVIII^e siècle*. s. l., 1979, 213 p.
- Nougaret 1998** : NOUGARET (J.) – *Pézenas, Hérault. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*. Montpellier, 1998, 104p.
- Poncet 1733** : PONCET (P.-P.) – *Histoire de la ville de Pézenas, des origines à 1733*. Castelnau-le-Lez, rééd. 1992, 281 p.
- Py 1990** : PY (M.) – *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*. Rome, 1990, 2 vol. (Coll. EFR 131).
- Rancoule 1985** : RANCOULE (G.) – Observations sur la diffusion des importations italiennes dans l'Aude aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. *RANarb*, 18, 1985, pp. 263-275.
- Rancoule 1996** : RANCOULE (G.) – Le site de La Lagaste, communes de Pomas et de Rouffiac d'Aude. Nouvelles données sur l'organisation et les activités d'une agglomération gauloise méridionale. *Bull. de la Soc. d'Études Scient. de l'Aude*, tome XCVI, 1996, pp. 51-69.
- Rancoule 1999** : RANCOULE (G.) – L'agglomération gauloise de La Lagaste (communes de Pomas et Rouffiac d'Aude). Apports, échanges et transit dans la vallée de l'Aude à l'époque républicaine. In : *Mélanges Claude Domergue. Pallas*, 50, 1999, pp. 63-74.
- Rascalou, Schneider 2002** : RASCALOU (P.), SCHNEIDER (L.) – Les Aulas, St-Saturnin (Hérault). In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, 2002, pp.296-302 (MonoAMédit, 13).
- Richard 2001** : RICHARD (J.-Cl.) – Les monnaies celtiques à légende BIRACOS (BN 9579) n'ont pas été frappées en Bretagne mais en Gaule méridionale. *Bull. de la Société Française de Numismatique*, 56^e année, n^o 6, juin 2001, pp. 105-106.
- Soutou 1986** : SOUTOU (A.) – L'aqueduc "romain" de Pézenas (XV^e-XVIII^e s.). *Archéologie en Languedoc*, 1986 (2), pp. 31-34.
- Untermann 1992** : UNTERMANN (J.) – Quelle langue parlait-on dans l'Hérault dans l'Antiquité ? *RANarb*, 25, 1992, pp. 19-28.
- Vidal 1993** : VIDAL (J.-J.) – L'époque moderne. In : CHOLVY (G.) dir. – *L'Hérault de la Préhistoire à nos jours*. Saint-Jean-d'Angély, 1993, pp. 219-290.
- Vidal et al. 2002** : VIDAL (L.), COLIN (M.-G.), SCHNEIDER (L.) – Saint-Jean, Roujan (Hérault). In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, 2002, pp.254-260 (MonoAMédit, 13).